Le bal des prétendants à la succession de Ban Ki-moon à l'ONU a commencé

Voici une offre d’emploi alléchante :

*ONU-New York Recherche homme ou femme, âge mûr de préférence. Poste à pourvoir : janvier 2017 Qualifications requises : officiellement aucune. Il n’est pas nécessaire d’être diplomate de carrière ni d’avoir l’expérience des Nations unies. Officieusement, être chef d’État, ministre des affaires étrangères ou haut fonctionnaire international représente le profil idéal. Le candidat doit être intelligent mais pas charismatique. Anglais obligatoire. Français, pas vraiment. Patience et souplesse de caractère impératives. Salaire annuel : 1 069 100 dollars (976 882 euros) Bonus : 1 368 100 dollars de frais de représentation (voyages, fonctionnement) Superbe résidence dans Manhattan, limousine de service avec chauffeur. Gardes du corps 24h/24h. Tapis rouge assuré. Envoyer candidature avant fin septembre 2016 au Conseil de sécurité qui transmettra, après approbation des États-Unis et de la Russie, à l’assemblée générale.*

Cette offre d’emploi, vous ne la trouverez dans aucun journal car ce n’est évidemment pas sur petites annonces que se recrute le secrétaire général des Nations unies. Le mandat du Sud-Coréen Ban Ki-moon, l’actuel patron de la maison de verre, se termine le 31 décembre 2016, et déjà la succession s’annonce sportive : une trentaine de noms circulent. « *La plupart du temps, un nom sort, comme par magie, au dernier moment, et il n’a rien à voir* *avec ceux qui ont agité le microcosme onusien longtemps à l’avance »*, s’amuse un diplomate. Autrement dit, ce ne sont souvent pas ceux dont on parle le plus qui obtiennent le poste.

Officiellement, la nationalité du candidat importe peu. Officieusement, c’est faux. Le secrétaire général des Nations unies est choisi, selon une règle officieuse, par *« roulement géographique »*. Ban Ki-moon représentait le continent asiatique. Son successeur devrait venir d’Europe de l’Est. En 1990, Perez de Cuellar représentait le continent sud-américain. Le continent africain a vu deux candidats se succéder : Boutros-Boutros Ghali, qui n’effectua qu’un mandat, suite à un différend qui l’opposa à Madeleine Albright, alors ambassadrice des États-Unis, et le Ghanéen Kofi Annan, l’homme des Américains, surnommé « l’Africain blanc » par les Africains, qui effectua deux mandats à la tête de l’organisation. Une autre règle non écrite veut que le secrétaire général ne soit pas un ressortissant des pays membres permanents du Conseil.



Ban Ki-moon, bientôt sur le départ, au Forum de Davos en janvier 2016 © UN Photos

Être chef d’État, ministre des affaires étrangères ou haut fonctionnaire international représente le profil idéal. Le candidat aura plus de chances s’il a le soutien de son gouvernement, mais il peut également agir à titre individuel. Ses amitiés et sa notoriété seront alors essentielles. Certains candidats sont activement impliqués dans leur propre campagne, pendant que d’autres font en sorte que leurs noms circulent, sans qu’aucune procédure officielle ait été engagée. Ban Ki-moon, lui, avait fait campagne en se déplaçant sans compter dans les mois précédant sa nomination.

Le secrétaire général est nommé par l’assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité pour un mandat de cinq ans, en principe renouvelable une fois. Lors du vote, le candidat doit obtenir le soutien des deux tiers, au moins, des 193 pays membres. Sa nomination donne lieu à des négociations ardues, voire à des échanges musclés entre les États qui ont le pouvoir de décision – Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie – et les autres, qui n’en ont pas mais dont les voix comptent, surtout lorsqu’il s’agit de les rallier à une cause qui sert les intérêts des puissants.

Tous les moyens sont bons pour faire plier des États récalcitrants. Jusqu’à présent, les États-Unis avaient la mainmise sur le choix du candidat et n’hésitaient pas à l’imposer. Une prérogative qui devrait être maintenant remise en question, puisque depuis le conflit libyen, la Russie a bien l’intention de faire entendre sa voix et utilise son droit de veto pour bloquer toute résolution qui ne lui convient pas.